

Armand Castille, généalogie, jeunesse et formation

La généalogie de la famille Castille peut être suivie jusqu'au 17^{me} siècle(1). Ce patronyme traduit vraisemblablement une origine castillane. La question de savoir si les Castille sont venus s'implanter dans nos régions à une époque antérieure ne peut être tranchée; en effet les archives d'alors à Nivelles ont disparu dans un incendie. Des documents d'archives encore disponibles il apparaît qu'un certain André de Castille est décédé dans cette ville en 1671; il était marié à Louise Nicaise. Son fils Adrien, Joseph, né à Nivelles en 1651 est encore nommé "de Castille" mais la particule disparaît avec son fils né dans cette même ville en 1705: Adreanus, Josephus Castille. Celui-ci donnera naissance à Jacques, Adrien, Joseph né en 1729 qui quittera Nivelles pour Saint-Nicolas, vraisemblablement à la suite de son mariage avec Marie Catherine Maes. Il décédera dans cette ville et désormais ses descendants en resteront les citoyens: Jean, François (1770-1821), Emmanuel (1805-1882) et Jean, Joseph, (1837-1888). Ce dernier épousera Stéphanie, Thérèse Vanderlinden de Saint-Nicolas. Tailleur de son métier, il habitera au n° 89 de l'Ankerstraat (2). De leur union naîtront 4 enfants parmi lesquels Jean, Louis, Alphonse, le deuxième fils né en 1866. Après la mort de son épouse un an après la naissance du quatrième enfant, il contractera un second mariage avec Marie, Léonie D'Hondt qui lui donnera encore 6 enfants. Deux mois après la naissance de sa dernière fille, il décédera à Saint-Nicolas le 23 octobre 1888.

Nanti d'un diplôme d'ingénieur agronome, Jean, Louis, Alphonse Castille présenta en 1891 l' examen d'expert-contrôleur à l'abattoir de Saint-Nicolas et fut nommé quelques mois après troisième inspecteur vétérinaire à titre temporaire (3). En 1893 la charge de directeur de cet abattoir et du laboratoire qui lui était attaché, lui fut confiée (4). A partir de 1894 les chimistes pouvaient introduire une demande en vue d'être agréés pour effectuer les analyses de denrées alimentaires. Alphonse Castille obtient cette reconnaissance et devient en 1900 responsable du contrôle des farines, des légumes et des fruits (5). En 1895 il épouse Alice, Marie, Ghislaine Van Cleemput. Le jeune ménage s'installe au n° 27 de la rue de l'abattoir, maison où se trouve installé le laboratoire.

C'est le 27 juin 1898 à 9 heures du matin que voit le jour Armand, Maria, Gerardus, Gislenus Castille, le deuxième fils de la famille (6). Il termina ses humanités au Petit Séminaire de sa ville en 1915 mais par suite des circonstances de guerre il ne put alors entreprendre des études ultérieures. Le jeune Armand fut cependant vivement attiré par les activités de laboratoire de son père qui l'initia à l'esprit de la chimie.

Précision, perspicacité, habilité expérimentale sont autant de qualités que manifestait ce père (7). Et dans l'éducation de ses 4 enfants, il ne cessait de mettre l'accent sur le sens du devoir, la distinction et la fidélité à l'Eglise et à la Patrie (8). Ainsi passèrent les années de guerre et toute la famille resta assemblée jusqu'en 1920 dans la maison qui dans l'entre-temps avait été en 1906 transformée et agrandie (9).

Le 21 janvier 1919 l'Université de Louvain rouvrait ses portes. Armand qui est alors dans sa vingtième année, s'inscrit sans tarder en candidature en sciences naturelles, préparatoire à la pharmacie. Sur ces entrefaites était parue la loi du 14 février 1919 qui permettait de terminer plus rapidement les cycles d'études universitaires: elle abrogeait l'exigence légale de la durée minimale de ces études en faveur des étudiants ayant terminé leurs études moyennes avant le 1er janvier 1917 (10). De la sorte Armand Castille pouvait dès octobre 1919 obtenir son diplôme de Candidat en sciences naturelles. Le 18 décembre suivant il était déclaré apte au service militaire et le lendemain était incorporé pour trois ans dans les "troupes d'administration du service de l'Intendance comme volontaire de carrière". Il y servit en qualité d'aspirant du service pharmaceutique jusqu'en juillet 1920 puis comme auxiliaire jusqu'au 1er octobre 1922 (11).

Le hasard voulut qu'en ce même mois d'octobre 1919 le pharmacien Louis Michiels fut nommé en tant que successeur du professeur Ch. Blas, comme titulaire du cours et du laboratoire de chimie analytique., Armand Castille devient son assistant et s'inscrit en vue du grade de pharmacien ainsi qu'à la première épreuve de docteur en sciences naturelles, groupe chimie. En 1920 il présente les deux premiers examens pour le grade de pharmacien et dans le même temps la première épreuve du doctorat, avec grande distinction chaque fois. En 1921 il est promu pharmacien avec la plus grande distinction(12).

Le jeune et fier pharmacien Armand Castille, assistant à l'Université, peut désormais voler de ses propres ailes. Le 13 juillet 1921 il quitte la maison paternelle et vient habiter à Louvain au n° 104 de la rue de Namur dans une maison attenante à celle du recteur, qui plus tard fera partie du Collège américain (13). Il épouse le 11 octobre de cette même année Mlle Yvonne Van der Plancken, fille du pharmacien et docteur en sciences Joseph Van der Plancken, inspecteur des denrées alimentaires et directeur du laboratoire en activité à Gand. Cette charmante jeune dame avait terminé sa "finishing school" en Angleterre avant que la guerre n'éclate. Elle avait également étudié le piano au conservatoire de Gand dont elle sortit diplômée. Dans cette famille distinguée de pharmaciens gantois, le grand-père, le père et le frère d'Yvonne étaient tous pharmaciens (14). Le français était la langue courante et son frère Joseph correspondait avec son père en latin.

En juillet 1922 le pharmacien Armand Castille est proclamé docteur en sciences naturelles avec la plus grande distinction. Lauréat du concours des bourses de voyage, la possibilité lui est offerte de faire un séjour à l'étranger. Son choix se porte sur le laboratoire de chimie physique du

professeur Victor Henri à l'Ecole polytechnique supérieure de Zürich. Une semaine avant son départ pour la Suisse, naissait le 23 septembre son premier enfant Paul (1).

Pour Armand Castille ce séjour à Zürich fut une expérience inoubliable (15). Animé comme il l'était par une soif de connaissances, il manifeste dans son travail son assiduité et ses talents. Bientôt remarqué par son "patron", il reçut de celui-ci l'offre d'occuper à partir de mars 1923 la place d'assistant dans son laboratoire en remplacement du Dr.Klingstedt nommé professeur à Helsinki (16).

Pendant ce temps à Louvain, Mgr Ladeuze recteur de l'Université se préoccupait de la situation à l'Institut de Pharmacie où, depuis l'éméritat du professeur G.Bruylants en 1920, il ne restait plus que deux professeurs: Mrs F.Ranwez et L.Michiels en charge de la formation des étudiants pharmaciens. Que le jury d'examen ne comporta plus que deux membres lui apparaissait une situation anormale à laquelle il convenait de remédier. Dans son rapport aux Evêques du 24 juillet 1923, il propose de rappeler Armand Castille à Louvain: *"c'est vraiment un homme de laboratoire. Des pharmaciens qui soient en même temps hommes de science, ne sont pas nombreux. Et je sais que M. le Ministre Nolf a déjà fait offrir à celui-ci [A.Castille] une place dans les laboratoires du nouvel Hôpital de Jette"* (17).

Comme la "Commission for Relief in Belgium" mettait en ce moment des moyens à la disposition de l'Université pour l'engagement de cinq assistants ou chargés de cours, la nomination de Castille en cette dernière qualité s'avérait possible. En outre le Recteur y voyait l'occasion *"de commencer la flamandisation de nos cours de pharmacie"* en confiant à un chargé de cours parfait bilingue l'enseignement en néerlandais de la chimie analytique en remplacement de L.Michiels. La proposition du Recteur fut acceptée par les Evêques et leur décision communiquée par courrier à l'assistant Castille à Zürich. La lettre, à son arrivée, fut respectueusement remise à l'intéressé par le portier *"Ein schreiben vom Rektor der Universität Löwen !"*. La proposition précisait "nomination de chargé de cours avec un traitement de 15.000 Fr. durant deux ans, suivie de celle de professeur. Charge d'enseignement: chimie analytique en néerlandais et éventuellement plus tard certains cours du Pr.Ranwez; participation à la direction des laboratoires de concert avec les professeurs Ranwez et Michiels" (18).

Armand Castille accepte la charge et quitte Zürich le 20 août 1923. Ce chargé de cours va à 25 ans entamer une carrière académique.

Armand Castille, l'enseignant

Lorsqu'en octobre 1923 le pharmacien et docteur en sciences Armand Castille entama sa carrière académique en qualité de chargé de cours, il fut le premier à dispenser un enseignement en néerlandais aux étudiants en pharmacie. Le programme des cours stipule que la matière "Les éléments de chimie analytique qualitative et quantitative" sera donnée "en langue flamande" au "Laboratoire de chimie pharmaceutique", rue des Récollets par A.Castille. Celui-ci fera également le cours de "Chimie analytique (en langue flamande)" destiné aux étudiants en chimie ainsi qu'à certains étudiants ingénieurs (voir annexe 1). En outre lui seront confiés un ensemble d'exercices pratiques pour les étudiants en pharmacie -dans les deux langues- ainsi que le cours "Analyse des produits physiologiques et pathologiques" figurant au programme d'expert-chimiste" (1). Il semble que cette charge d'enseignement était plus importante que celle initialement proposée par le recteur. Quoiqu'il en soit la situation allait rapidement se modifier à la suite du décès inopiné en mai 1925 du professeur Ranwez, directeur de l'Institut depuis 1900, qui assurait une lourde charge de cours.

La disparition du professeur Ranwez fut vivement ressentie par le recteur et le plaça devant le problème de la succession de celui-ci. Le chargé de cours Castille lui donnait entière satisfaction. Aussi proposa-t-il aux évêques de confier à ce dernier l'ensemble de la charge d'enseignement du professeur Ranwez, à l'exception peut-être du cours de pharmacie pratique, tenant compte que le pharmacien Castille n'avait en fait jamais exercé une activité de nature officinale. Mais, considérait le recteur, la pharmacie évoluait de façon telle, en particulier dans le domaine de la chimie, que la nomination d'un pharmacien d'officine ne s'imposait pas. Bien sûr, il trouvait qu'Armand Castille était encore fort jeune et qu'il n'avait pas encore suffisamment d'ascendant sur les pharmaciens du pays mais *"c'est un défaut dont il se corrigera tous les jours"* (2).

C'est le 16 août 1925 que le recteur communique de vive voix la décision des évêques au chargé de cours Castille: *"Prendre la succession de M.Ranwez excepté le cours de pharmacie pratique"* (3). Pour alléger une charge d'enseignement devenue fort lourde, il est également décidé de confier le cours de chimie analytique au chargé de cours P.Putzeys. Dans le même temps Armand Castille est promu professeur ordinaire et devient directeur de l' Institut. Quant au cours de "Pharmacie pratique", il est attribué au professeur L.Michiels. Cependant dès l'année suivante, c'est encore au professeur Castille qu'est confié l'enseignement de cette matière "en langue flamande"; elle apparaît en 1927 au programme des

cours sous l'intitulé: "De receptuur. (De galenische en magistrale Apothekerskunst en de maximale dosen der geneesmiddelen er in begrepen)". Les charges d'enseignement du professeur Castille connaîtront encore d'autres modifications en réponse aux nécessités et aux exigences légales (voir annexe 1).

Les pharmaciens diplômés, désireux d'approfondir leur formation scientifique, pouvaient se voir décerner le "Doctorat spécial en Pharmacie". Ce n'était toutefois pas un grade légal et Castille, encore tout jeune chargé de cours, avait compris l'importance qu'il y avait, d'offrir aux pharmaciens la possibilité de se développer sur le plan scientifique à un niveau égal à celui d'autres disciplines. Il plaida dès lors en faveur de l'adoption de ce doctorat au titre légal. Le 6 juin 1928, la Faculté de Médecine en acceptait le principe pour autant que les autres universités marquent elles aussi leur accord. Après que le titre de Docteur en pharmacie- Doctor in de artsenijbereidkunde fut reconnu grade légal par l'Arrêté royal du 23 juin 1928, le professeur Castille soumit le programme de ce doctorat à la Faculté, en octobre de cette même année. Celui-ci prit finalement place dans le programme des cours de 1930 (4).

Dans son rapport aux évêques pour l'année 1930, le recteur souligne que le professeur Castille est surchargé par les nombreux cours qu'il doit assumer et par la direction des travaux pratiques. Aussi appuie-t-il sa demande de nomination d'un chef de travaux, qui lui permettrait de se consacrer davantage à ses propres recherches et offrirait la possibilité de lui confier l'enseignement en néerlandais de l'un ou l'autre autre cours (5). De fait à partir de l'année académique 1930, le professeur Castille donnera dans les deux langues les cours de "Chimie pharmaceutique" et "d'Altérations et falsifications des médicaments et des denrées alimentaires".

Lorsqu'en 1933 le nouvel institut fut en passe d'être achevé, le recteur fut amené à constater que, si le nombre d'étudiants permettait de remplir les auditoires et les salles de travaux pratiques, il n'en allait pas de même pour les laboratoires destinés aux enseignants qui restaient quasiment vides. N'était en effet présent qu'un seul professeur les autres ayant leurs activités en dehors de l'Institut. De plus il lui fallait constater que, depuis la disparition du professeur Ranwez, manquait un enseignant ayant une réelle expérience en pharmacie pratique. Enfin il lui avait été rapporté que l'on reprochait au professeur Castille de former exclusivement des chimistes, certes savants, mais nullement préparés à l'exercice de la profession de pharmacien. Pour ces diverses raisons, le recteur proposa aux évêques de décharger le professeur Castille des cours de pharmacie pratique, de législation et de déontologie et de nommer un nouveau titulaire (6), ce qui fut fait à partir de l'année académique 1933.

Pour autant le professeur Castille ne va pas renoncer à prendre d'indispensables initiatives en vue d'adapter le programme de formation de ses étudiants aux nécessités et à l'évolution de la profession. Sa vision quant à l'enseignement universitaire, il l'exprime dans le discours qu'il

prononce lors de l'inauguration du nouvel institut en 1934: *"Il est certain que pour le pharmacien des domaines d'activité, devenus désuets, disparaissent mais de nouveaux s'ouvrent à lui. Pour preuve nous voulons attirer l'attention sur les composés de synthèse et les préparations opothérapiques en tant que domaines dans lesquels le pharmacien se meut difficilement ou s'y sent étranger mais aussi en tant que champs nouveaux de développement, pour la bactériologie, la chimie médicale, branches inscrites depuis peu aux programmes officiels Voici le rôle essentiel d'une école: faire naître des hommes qui, grâce à une formation large et fondamentale, sont prêts non pas seulement à s'adapter aux situations nouvelles mais à en être à l'affût. Une telle formation est autant solide et efficace que scientifiquement forte"* (7) (traduit du néerlandais).

Ainsi le professeur Castille a compris que connaître l'action des médicaments constituait une nécessité absolue pour le bon exercice de la profession. Il entreprit de convaincre les membres de la Faculté de Médecine d'introduire un cours de pharmacodynamie dans le programme des études de pharmacie. La Faculté et le recteur marquèrent leur accord et à dater de l'année académique 1938 apparaît dans ce programme les "Eléments de pharmacodynamie avec les notions de physiologie et d'anatomie que cette étude comporte" (8).

Après le décès du professeur L.Michiels en 1936, Armand Castille reprendra le cours de "Chimie toxicologique"; il le dispensera jusqu'à son éméritat. La Faculté de Médecine fera appel à lui, d'abord en 1938 pour le cours "Applications de la chimie au domaine de la santé" destiné aux médecins hygiénistes, puis en 1954 pour le cours de "Toxicologie industrielle" de la licence en médecine du travail. Ces cours seront donnés dans les deux langues nationales.

Dès 1950 le professeur Castille envisagea une réforme des études d'expert-chimiste au programme desquelles figurait jusqu'en 1936 un certain nombre de cours et de travaux pratiques dont il était titulaire. Ce programme n'était plus adapté à l'évolution de différentes disciplines et nécessitait de toute urgence d'être profondément remanié(9). Ainsi il prendra une part active à l'élaboration d'un nouveau programme d'études, celui de pharmacien-spécialiste qui verra le jour en 1956. Il y assumera une partie importante des cours et des travaux pratiques.

Il s'investira également dans la réforme des études pour le grade de pharmacien et plaidera en particulier pour que soit introduit dans le programme légal le cours de "Pharmacodynamie" qui, à son initiative, figurait déjà depuis 1938 au curriculum des pharmaciens diplômés de l'Université de Louvain. Ce programme légal ainsi enrichi ne sera toutefois approuvé qu'après son éméritat.

Tout au long de ses 45 ans de carrière académique, le professeur Armand Castille aura enseigné quasi toutes les matières pharmaceutiques figurant au programme des cours, certaines durant quelques années,

d'autres jusqu'à son éméritat. Cette mission aussi large que diversifiée, peut-être un cas unique dans la culture pharmaceutique, il l'a assumée avec une conscience et un dynamisme jamais en défaut.

Son enseignement qui trouvait ses racines dans une pratique du laboratoire vécue au quotidien, était reconnu pour la clarté et la rigueur des exposés. En termes simples et limpides, la matière était présentée et expliquée, avec parfois un humour subtil, et une main ferme faisait comme par enchantement apparaître les formules au tableau. Sa distinction naturelle associée à une autorité amicale mais ferme, son esprit vif et piquant qui se reflétait dans une voix quelque peu tranchante et un regard malicieux, inspiraient le respect à ses étudiants et leur faisaient suivre avec assiduité ses longues et nombreuses leçons: les places vides dans l'auditoire étaient une rareté! Faut-il enfin rappeler que la plupart des cours du professeur Castille étaient enseignés à la perfection dans les deux langues nationales.

La liste complète -et combien impressionnante- des cours attribués au professeur Castille est reprise en annexe. Elle donne toute leur force aux paroles prononcées par le recteur Mgr Descamps lors de l'hommage rendu à Armand Castille le 16 mars 1969 à l'occasion de son éméritat: *"// faudrait une véritable étude pour faire voir tout ce que votre enseignement apporta, quarante-cinq années durant, à des générations de pharmaciens."*

Armand Castille, le bâtisseur

Lorsque le jeune chargé de cours Armand Castille prit ses fonctions en octobre 1923 dans les bâtiments vétustes de "l'Institut Réga" à la Minderbroedersstraat, il ne lui fallut que peu de temps pour se rendre compte de l'urgente nécessité d'une nouvelle construction. Dans cet environnement d'alors, il n'était en effet plus possible d'assurer aux étudiants en pharmacie une formation de qualité et sans cesse plus exigeante. Le développement de la recherche scientifique ne pouvait se faire que dans des locaux adaptés et bien équipés. L'Institut Réga ainsi dénommé datait de 1882 et résultait de la réunion de deux habitations séparées -celles de Mgr Namèche et de Mgr de Harlez- lesquelles faisaient antérieurement partie du couvent des Ursulines fondé en 1659. Le rez-de-chaussée accueillait les étudiants en pharmacie et le premier étage les laboratoires d'anatomie pathologique et d'histologie. A partir de 1900, la pharmacie obtenait d'occuper le rez-de-chaussée du collège Juste-Lips attenant, construit en 1878, et en 1907 le premier étage de l'Institut Réga (1).

Le recteur Mgr Ladeuze était conscient du délabrement dans lequel se trouvait le bâtiment et en fit état dans son discours d'ouverture de l'année académique en 1919 et en 1922 (2). Lors de l'ouverture de l'année académique 1923, il annonça qu'une première contribution à l'édification de nouveaux laboratoires destinés à la pharmacie avait été reçue sous la forme d'un chèque de 50.000 Fr offert par le sénateur L.Baudhuin au nom de la "Raffinerie Tirlemontoise", à l'occasion de l'éméritat du professeur G.Bruylants(3). Quelques mois plus tard venait s'y ajouter un second don en provenance du "Comité national du secours et de l'alimentation pendant la guerre 1914-18. Section des secours médicaux" dont les actifs, transférés à l'Etat en 1919, étaient utilisés à différentes fins (4).

Au début de 1928, alors que la perspective d'un nouveau bâtiment ne se profilait toujours pas à l'horizon, le professeur Castille réitérait auprès du recteur -et de façon pressante- la demande suivante: *"Vous connaissez mes espérances, Monseigneur le Recteur, un modeste mais confortable institut de pharmacie. Entretemps mes malheureux étudiants continuent à tripoter dans les locaux moisis, malsains, sordides et vétustes"* (5).

Dans son rapport aux évêques en 1929, le recteur déclare qu'il renonce à demander des crédits pour la restauration de "l'Ecole de Pharmacie" étant donné que l'inspecteur des bâtiments lui a déclaré que cet édifice était une ruine irréparable (6). Finalement en 1930 il décrit dans son rapport aux évêques l'état lamentable dans lequel se trouve l'Ecole, se fondant

sur les données que lui a fournies le professeur Castille (7). Et il conclut que l'Université est placée devant un dilemme: ou la reconstruction ou la fermeture de l'Ecole. Pour sa part il se déclare partisan de la reconstruction puisque l'Université va recevoir 5.000.000Fr dont il demande que les trois quarts soient consacrés à la réalisation de ce projet (8).

Cependant la patience du directeur Castille est à bout. En désespoir de cause, il adresse à Mgr Ladeuze un quasi ultimatum *"J'ai pris d'autre part la décision irrévocable de quitter l'Université si vous jugez ne pas me donner l'assurance formelle que des mesures urgentes seront prises pour que l'an prochain nous soyons dotés d'un nouvel institut non pas sur le papier mais tout installé et outillé; il faut en outre que l'Ecole de Pharmacie cesse d'être traitée en parent pauvre comme elle le fut jusqu'à présent"* (9).

Que la décision de construire un nouvel institut ait déjà été prise par les évêques ou que cette lettre ait contribué à accélérer celle-ci, quoiqu'il en soit le 3 novembre suivant, le chanoine J.Janssen inspecteur des bâtiments, était prêt avec les premiers plans du nouvel institut. Par un heureux hasard, un terrain était aussi disponible dans la Van Evenstraat, le projet d'ériger la nouvelle bibliothèque à cet endroit ayant été abandonné au profit de la Volksplaats (devenue l'actuelle place Mgr Ladeuze). Dès le 28 novembre une demande de permis de bâtir était introduite auprès de l'administration de la ville laquelle marquait son accord le 18 mai 1931. Les travaux commençaient aussitôt mais devaient accuser du retard (10).

Après avoir durant trois ans suivi pas à pas l'exécution des travaux, le professeur Castille voyait enfin son rêve se réaliser. Le nouvel "Institut de Pharmacie" était officiellement inauguré le 24 juin 1934. Dans son discours d'ouverture, il résumait ses efforts de plusieurs années en ces termes: *"Monseigneur, vous avez écouté nos sollicitations inassouvies avec sérénité et bienveillance: vous nous avez demandé d'attendre mais nous étions impatients. Nous avons frappé plus fort, vous avez cédé..... Hélas, on n'exécute pas tout ce que l'on propose, et le chemin est long du projet à la chose"* (11).

Le nouvel institut qui, selon les relevés comptables avait coûté 3.291.407 Fr. (12) était considéré à cette époque comme un exemple de fonctionnalité; il avait été conçu de façon très spacieuse en sorte que l'on parlait même d'un "Pharmaceutical Palace" (13). Lors de l'inauguration, le professeur Castille avait formulé en guise de conclusion les vœux suivants *"Accueillez-nous Excellence, sous les ailes de l'Esprit Saint et le Manteau de la Sedes Sapientiae, pour qu'éclairée par la lumière de la vérité intégrale et protégée par notre Bonne Mère, l'Ecole continue sa route vers les plus brillantes destinées"*(14). Ainsi il faisait allusion au blason de Mgr Ladeuze, taillé dans la pierre blanche et scellé comme pierre commémorative dans le mur du hall de l'institut. Ces vœux se sont pleinement accomplis. Le professeur Armand Castille qui est resté jusqu'à son éméritat directeur de l'Institut de Pharmacie, a assisté à l'accroissement spectaculaire du nombre d'étudiants (43 diplômés en

1934, 149 en 1968) ainsi que du corps professoral; il a pu constater que "son" institut s'est rempli jusqu'au plus petit coin et que la recherche scientifique y a pris un plein essor. Comme directeur de l'Institut, il pouvait désormais occuper un vaste bureau. Le local attenant à celui-ci, prévu pour accueillir une secrétaire, devait rester vide jusqu'en 1942, année où Mlle Elisabeth Dries fut nommée à ce poste. Tout au long de sa carrière, celle-ci témoignera d'une parfaite rectitude et d'un constant dévouement envers l'Institut et le professeur Castille.

L'équipement des laboratoires nécessitera encore beaucoup de temps. Grâce à un don des anciens et à la suggestion du recteur, l'installation de la salle de microscopie peut se réaliser (15). Mais des quatre étages de la partie du bâtiment, en forme de tour, prévue pour les laboratoires de recherche, trois restent vides. Néanmoins le professeur Castille était très fier de l'Institut qu'il avait coutume d'appeler "son Institut". Ceci apparaît notamment dans une lettre à Mgr Van Waeyenbergh où il lui exprime son inquiétude en constatant qu'aucun chef de travaux n'a encore été nommé en ce début de l'année académique 1942 *"et demain des centaines d'étudiants déferlent dans mon Institut"* (16). De fait durant les années de guerre, les laboratoires accueilleront un nombre particulièrement élevé d'étudiants à la suite de la fermeture de l'Université Libre de Bruxelles. Ainsi le nombre de diplômés francophones passera de 50 en 1940 à 81 en 1944 (17).

Les années de guerre se passèrent sans dommage pour l'institut malgré les violents bombardements de Louvain en 1944. Mais le 29 novembre de cette année, une bombe volante tombait soudainement sur les maisons avoisinant le jardin de l'Institut. Ceci se produisit durant la pause de midi en sorte qu'il n'en résulta que des dégâts matériels. Pour autant ceux-ci étaient considérables en particulier dans l'aile occupée par le professeur Castille, proche du point d'impact. Lorsque le soir celui-ci rentra chez lui et décrivit à sa famille l'état de dévastation de son institut, il ne put retenir ses larmes. Les dégâts furent réparés mais maintenant encore on peut voir les traces des éclats de verre et de la bombe dans les portes en bois et les lambris.

Le manque d'occupation de la partie "tour" du bâtiment allait attirer l'attention du recteur et le directeur de l'Institut dut se résigner à céder le quatrième étage. L'Institut d'onomastique s'y établit avec comme suite heureuse que le recteur fit placer un ascenseur qui desservit tous les étages.

Quelques années plus tard, survint un événement qui allait amener le professeur Castille à devoir prendre une nouvelle initiative en matière de construction. Dans une lettre du 26 octobre 1950, adressée au professeur Castille, le pharmacien Albert Couvreur lui faisait part de sa décision de léguer à l'Université et plus spécifiquement à l'Institut de Pharmacie la riche collection qu'il avait constituée, de pots à usage officinal, de mortiers, d'instruments et d'ouvrages anciens. Cette décision, il l'avait prise quatre jours auparavant, le 22 octobre, lors de la célébration des 25 ans de

professorat d'Armand Castille (18). Lorsque quatre ans plus tard vint l'annonce du décès inopiné d'Albert Couvreur, le professeur Castille prit l'initiative d'informer l'épouse de celui-ci de la volonté exprimée par son mari. Madame Couvreur décida de s'y conformer sans qu'aucun autre document écrit reprenant cette disposition testamentaire n'ait été trouvé.

Il appartenait maintenant au directeur de l'Institut de découvrir une place pour abriter ce leg. La seule possibilité était d'agrandir le bâtiment. Le plan qu'il dressa fut de construire une vaste salle au dessus des deux auditorios existants. Cette salle servirait de musée pour la collection Couvreur et en même temps de salle de réunion. Il réussit à convaincre le recteur Mgr Van Waeyenbergh. Les plans reçurent la signature de l'inspecteur Van Hagendoren et furent réalisés en 1956.

Le professeur Castille suivit de près l'exécution des travaux et s'opposa fermement à ce que le sol de cette salle soit en pierre. Selon lui c'était inacceptable pour un tel musée et il proposa d'y placer un parquet à financer par l'association des anciens Pharmalova. Cependant lorsque la facture de 261.852 Fr. lui fut présentée, il ne disposait que de 150.000 Fr., soit la totalité de l'avoir de Pharmalova! Finalement comme il ressort d'un échange de correspondance sur ce sujet, la force de persuasion du professeur Castille parviendra à convaincre le recteur que l'Université prenne à sa charge la différence (19).

Une semblable discussion aura lieu quelques mois plus tard. concernant l'achat de chaises pour la salle de réunion. Ici encore le recteur cédera et l'inauguration officielle de la "Salle Couvreur" pourra ainsi avoir lieu en mars 1957 (20).

C'est avec fierté que le directeur de l'Institut fera voir "son" musée" aux visiteurs. Déjà avant que la construction de celui-ci n'ait été entamée, il avait fait part de la création "d'un nouveau musée" au pharmacien P.Brans, président du Cercle Bénélux d'Histoire de la Pharmacie, le conviant à y tenir la prochaine réunion du Cercle (21). Le 11 mai 1957 cette réunion avait lieu et devant une nombreuse assemblée où on relevait la présence de Mgr Van Waeyenbergh, le professeur Castille présentait un aperçu des pièces les plus prestigieuses de la collection avec des diapositives qu'il avait lui-même réalisées.

A partir de 1965 le nombre d'étudiants allait fortement augmenter à la perspective de la loi sur la limitation du nombre des officines. Par ailleurs l'autonomie des facultés francophones et néerlandophones devenait une réalité avec comme conséquence la nomination d'un grand nombre de jeunes chargés de cours qui, tous, purent trouver place dans l'institut. Son directeur était ainsi placé devant de nouveaux et sérieux problèmes mais vu la proximité de son éméritat, il lui était difficile de prendre encore des initiatives en matière de construction. Néanmoins avec ses collègues du régime néerlandais, il soumettra le projet d'un nouvel institut à construire sur le campus d'Heverlee à l'administrateur général, le professeur M.Woitrin lequel en saisira le Conseil d'administration (22). La proposition

ne sera cependant pas retenue; dans l'entretemps des plans auront été dressés pour l'installation de la médecine sur le nouveau campus du Gasthuisberg où le département de pharmacie serait implanté. Ni le professeur Castille ni ses collègues n'ont pu participer à la réalisation de ces plans.

Armand Castille, l'homme de science

En 1920 Armand Castille, le tout jeune assistant du professeur L.Michiels, fait ses premières armes dans la recherche. L'étude que lui confie son maître porte sur la composition chimique d'une aristoloche: l'*Aristolochia siphon*. Outre les constituants généraux, il en isole une substance qu'il dénomme acide aristolochiasique, puis dans un second temps acide aristolochique. Il en démontre l'identité avec l'aristolochine de Pohl (1892) et entreprend de premières investigations en vue d'en établir la structure. L'ensemble de ce travail donnera lieu à ses deux premières publications(1) et constituera la matière d'une thèse de doctorat en sciences naturelles qu'il défendra brillamment en juillet 1922. Ce contact d'emblée fructueux avec la phytochimie l'amènera à faire de ce champ de recherche un des thèmes favoris de ses travaux ultérieurs et de ceux qu'il confiera à ses élèves, doctorants et experts chimistes.

Parti à Zürich en octobre de cette même année pour un séjour post-doctoral dans le laboratoire du professeur Victor Henri (2), Castille encore assistant revient à Louvain le 20 octobre 1923, désormais en qualité de chargé de cours. Mettant à profit l'expérience qu'il a acquise durant ce séjour à Zürich, il va sans tarder poursuivre et développer les recherches qu'il avait entamées sur les spectres d'absorption dans l'ultraviolet des composés organiques. Au total une quinzaine de publications verront le jour entre 1923 et 1935. Dans plusieurs de celles-ci portant sur les alcaloïdes du tropane et différents produits biologiques, il s'attache à montrer l'intérêt que présente la spectrographie UV pour la toxicologie médico-légale et l'analyse des médicaments; d'autres publications se situent dans la ligne des travaux de son laboratoire d'accueil à Zürich sur les spectres de molécules aromatiques; d'autres enfin consacrées à des acides, amides et nitriles aliphatiques non saturés sont le fruit d'une collaboration établie très tôt avec le professeur Pierre Bruylants (3).

Durant les années 1930, les travaux de recherche du professeur Castille vont aussi porter sur l'étude de la structure de l'ergostérol et de la nature des produits résultant de son activation photochimique, parmi lesquels l'ergocalciférol (vitamine D₂). C'était à l'époque un problème singulièrement ardu, traité par plusieurs laboratoires de renom international et la contribution qu'y apporta ce jeune chercheur par ses quatre publications apparaît significative.

Fait quelque peu tombé dans l'oubli, c'est à Castille et à son élève M.Renard que l'on doit l'un des premiers travaux, sinon le premier, consacrés à la synthèse d'alkylthiobarbituriques. Ce travail qui inclut un

volet pharmacologique et aborde la pharmacocinétique de ces substances -une approche assez exceptionnelle pour l'époque- fera l'objet d'un mémoire adressé à l'Académie Royale de Médecine de Belgique en réponse à une question de concours posée par la Vme Section "Sciences Pharmaceutiques". Ce mémoire sera couronné par un prix de l'Académie en juillet 1931 et publié en 1932 (Recueil Mémoires couronnés. Acad.royale de Méd.Belg. t. XXIV, 36 pages, 1932).

Initié lors de son doctorat à la chimie des substances naturelles, le professeur Castille va par après orienter les activités de son laboratoire vers l'étude d'huiles et de matières grasses alimentaires ou d'intérêt thérapeutique, et notamment de l'huile extraite des graines d'Ongokea klaineana. De celle-ci il isole et établit la structure de l'acide isanique (ou érythrogénique), reconnu depuis lors comme le premier représentant d'une famille très exceptionnelle d'acides gras insaturés à liaisons alcynes.

Freinées par les années de guerre, les recherches du professeur Castille reprendront par la publication en 1946 d'un travail portant sur la synthèse d'un produit de dégradation de la colchicine obtenu par Windaus. Son objectif à plus long terme était d'entreprendre la synthèse totale de cet alcaloïde et de confirmer ainsi la formule de structure proposé par ce dernier -laquelle devait plus tard se révéler inexacte. D'autres travaux de chimie structurale suivront, consacrés à la pyréthrolactone (1958), à la pyréthrosine (1962) et au pyréthrol (1966).

Tout au cours de ses travaux, le professeur Castille n'a cessé de faire montre d'une habilité expérimentale, d'un sens du laboratoire et d'une ingéniosité rares, concevant et construisant lui-même une partie de l'instrumentation qui lui était nécessaire: accessoires pour son installation de spectrographie, appareil pour la mesure de l'indice d'hydrogénation, ozoniseur, dispositif radiographique pour la détermination de l'activité antirachitique chez le rat, de préparations de vitamine D (4).

Ces deux lignes de recherche, études spectrales et chimie des substances naturelles, seront à l'origine de nombreux travaux de sa collaboratrice Mlle Emma Ruppel, docteur en sciences pharmaceutiques, nommée assistante en 1932 puis chef de travaux en 1940 dont le laboratoire accueillera jeunes doctorands et chercheurs chevronnés en particulier le Dr Ivan Turkovic. Y seront ainsi menées des études sur la caractérisation de lipides et de phytostérols ainsi que d'hétérosides cardiotoniques en provenance de diverses espèces de strophantus récoltées au Congo lors d'une mission effectuée en 1951 par le professeur Castille avec le soutien financier du Ministère des Colonies (5).

En parallèle à ses travaux à orientation fondamentale, le professeur Castille, tout au long de sa carrière, mettra au service de la chose publique le poids de son expérience et la sûreté de son jugement. Sur les traces de ses prédécesseurs les professeurs Gustave Bruylants et Fernand Ranwez qui développèrent la bromatologie à l'Université de Louvain (6), il entreprendra un ensemble d'études sur le contrôle de

qualité de denrées alimentaires et la recherche de falsifications. Nommé en 1930 membre du Conseil Supérieur d' Hygiène à la 4^{ième} section "Hygiène alimentaire", il y participera de façon très active ainsi qu'en témoignent les procès-verbaux des réunions et les nombreux rapports qu'il sera appelé à établir: cuivre dans les canalisations d'eau potable (1934); agents de conservation: acide benzoïque (1958,1965), acide sorbique (1959,1961), anhydride sulfureux (1948, 1956,1958); additifs alimentaires: glycols (1956), Estergum 8D (1966); agents émulsifiants destinés à la panification (1958); agents édulcorants: la 5-nitro-2-propoxyaniline (1947). Cependant parmi ses activités d'expert, ce sont celles de toxicologue qui mobiliseront le plus et sa science et son temps. Lui-même ne déclare-t-il pas: *"De toutes ces activités les plus absorbantes, les plus laborieuses, source de soucis, d'anxiété et d'insomnie, sont celles assurément qui se rapportent aux affaires judiciaires."*(7). La Justice fera appel à lui en maintes occasions, reconnaissant par là autant sa compétence et sa perspicacité que son sens aigu des responsabilités (8). Le secret du prétoire impose que ce labeur ingrat et éprouvant reste à jamais dans l'ombre mais tous ceux qui étaient proches de lui, se souviennent des jours sinon des semaines où cet homme d'habitude si communicatif s'isolait dans son laboratoire pour y résoudre un problème dont pouvait dépendre l'issue d'un procès.

Les mérites scientifiques d'Armand Castille lui vaudront une précoce notoriété en Belgique et à l'étranger. "Advanced fellow" de la "Belgian American Educational Foundation", il effectue en 1927 un séjour de plusieurs mois aux Etats-Unis durant lequel il travaille au Bureau national des standards à Washington et à l'Institut de chimie physique de l' Université de Berkeley. Du 6 au 11 mai 1949 il participe à Londres au Congrès International de Médecine et de Pharmacie militaires. Elu doyen de la Faculté de Médecine pour la période 1945-1946, il est en début de son décanat, dépêché en Grande-Bretagne par le Fonds National de la Recherche Scientifique aux fins de faire rapport sur les progrès réalisés durant la guerre dans le domaine des sciences pharmaceutiques. L'année 1952 le voit président du Conseil scientifique de l'Association Pharmaceutique Belge et durant l'année suivante (du 20 au 25 avril) il donne un cycle de conférences à la Faculté de Pharmacie de l' Université de Paris en qualité de professeur d'échange. Membre de la Commission Belge de Pharmacopée, il fera partie de la délégation qui représentera la Belgique lors de la 1^{ère} session (29 - 30 avril 1964) de la Commission Européenne de Pharmacopée. Jusqu'à la 17^{ème} session (28-30 avril 1970) il participera de la façon la plus active à l'élaboration de la Pharmacopée Européenne en tant que vice-président (1965), membre ou président de plusieurs groupes d'experts (groupes 3,4,5 et 9). Polyglotte étonnant, il marquera ces réunions d'une empreinte profonde et durable, autant par son enthousiasme et la vivacité de son esprit que par le rayonnement chaleureux qui émanait de sa personne. Lorsqu'à la session suivante (30 septembre-2 octobre 1970) l'annonce fut faite de sa démission à laquelle le contraignait une santé défaillante, ce fut avec un profond regret qu'elle fut accueillie par chacun (9).

Bien d'autres organismes voudront encore faire appel à lui: Comité National de l'alimentation qui l'appellera à la présidence de la section "Contrôle des produits alimentaires" (1937), Conseil National de l'Ordre des Pharmaciens (1950), Comité Européen permanent de recherches pour la protection des populations contre les risques d'intoxication à long terme, Comité scientifique de la Commission anti-doping du gouvernement, Centre National pour la prévention et le traitement des intoxications (1967), Institut pour l'étude agronomique du Congo belge, Commission des frais de Justice (10).

Nombreuses sont les distinctions qui ont jalonné cette brillante carrière et reconnu les mérites exceptionnels de ce professeur qui laisse le souvenir d'une personnalité enthousiaste et créatrice, vouée à la promotion de ses étudiants, au progrès de la recherche et à l'illustration de la Pharmacie.

Elu correspondant de l'Académie Royale de Médecine de Belgique le 28 janvier 1928, il accède au titulariat le 29 juin 1946 et présidera la Compagnie durant l'année 1959. Plusieurs académies et sociétés savantes s'honoreront de le compter dans leurs rangs: l'Académie Royale des Sciences d'Outremer, l'Académie Nationale de Médecine de France, l'Académie de Pharmacie de Paris, l'Académie Internationale de Médecine légale, l' Academia Real de Farmacia de Madrid dont il sera membre délégué pour la Belgique, la Sociedad Espanola de Bromatologia qui le fera membre d'honneur, la Chemical Society de Londres. En 1958 il reçoit l'épithète de Docteur honoris causa de la Faculté de Pharmacie de Paris et dix ans plus tard, le 24 juin 1968, année de son éméritat, ce même honneur lui est conféré par la Faculté de Pharmacie de l'Université de Madrid.

Il sera fait Grand Officier de l'Ordre de la Couronne en 1960 et de l'Ordre de Léopold en 1967. La France lui conférera la distinction honorifique d'Officier de l'Ordre du Mérite Scientifique.

"Work or Starve" telle était la devise qui trônait, encadrée, dans son bureau et son laboratoire.